

FORMATION EN VUE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN

(SELON LA NORME NF C 18-510)

N° d'organisme de formation : 11 91 004 47 91

PUBLIC CONCERNÉ :

- ♦ Personnel non électricien appelé à évoluer dans un environnement électrique sous basse et/ou haute tension.

PRÉ-REQUIS :

- ♦ Aucun

DURÉE DE LA FORMATION :

08H00

Chaque session est limitée à 10 personnes maximum.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique dans les locaux réservés aux électriciens dans les meilleures conditions de sécurité

NIVEAU DE L'ACTION :

BO – HO (V)

CONTENU DE LA FORMATION :

Notions élémentaires d'électricité :

- ♦ Les grandeurs électriques (courant, tension, puissance...)
- ♦ Effets du courant électrique sur le corps humain
- ♦ Analyse des mesures de protection contre les chocs électriques ;
- ♦ Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la norme NF- C-18-510 :
 - Domaines de tension - Zones d'environnement
 - Habilitation
 - Rôle des différents intervenants
 - Mesures de sécurité dans la zone au voisinage de la tension
 - Principales opérations concernées :
 - Travaux non électriques
 - Surveillance de sécurité
- ♦ Matériel de protection individuel et collectif
- ♦ Incidents sur les installations électriques :
 - Incendies – Extincteurs
 - Dispositions à prendre en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

La méthode pédagogique utilisée sera principalement participative
Les exposés seront très courts et toujours accompagnés de débats
Les jeux pédagogiques et les travaux en sous-groupes seront privilégiés pour faire participer au maximum les stagiaires et faciliter l'appropriation des connaissances et des savoir-faire

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ♦ Vidéo projecteur, supports audio-visuels
- ♦ Matériels de démonstration

MOYENS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

- ♦ Évaluation formative par le formateur
- ♦ QCM d'évaluation et de validation des savoirs

INFORMATIONS UTILES :

- ♦ Les formateurs interviennent avec leur propre matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur...)
Pour le bon déroulement de la formation, il sera nécessaire de leur mettre à disposition une salle de réunion adaptée et équipée d'un mur blanc, d'un écran blanc ou d'un téléviseur avec connectique(s) HDMI

TARIF :

Sur devis / nous consulte

DELAI ET MODALITE D'ACCES

- ♦ L'accès à nos formations peut être initiée soit par l'employeur soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier
- ♦ Une fiche d'étude formation est éditée et renseignée avant l'envoi d'un devis, afin de s'assurer de la cohérence de la prestation souhaitée, et pour faciliter les échanges administratifs et pédagogiques
- ♦ L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges
- ♦ Délai d'accès : 7 jours minimum suivant nos disponibilités mutuelles

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ♦ Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux sont sensibilisés aux situations de handicap
- ♦ Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation
- ♦ Lorsque la formation est réalisée en intra, le client s'engage à mettre à disposition des locaux accessibles et nous communique son registre public d'accessibilité